



2D-DOC

La notice de cet avis est disponible en [cliquant ici](#) ou sur impots.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP MONTEREAU-FAULT-YONNE
SAID MONTEREAU-MORET
10 RUE ETIENNE THIBAULT
77875 MONTEREAU CEDEX

Vos références

Numéro fiscal (C) : 19 09 620 738 452

Référence de l'avis : 22 77 A378537 23

Adresse d'imposition au 01/01/2022 :

33 RUE D EGREVILLE

77140 NEMOURS

Numéro FIP : 770 55 33 6926288789 4 A

Numéro de rôle : 011

Date d'établissement : 08/07/2022

Date de mise en recouvrement : 31/07/2022

Identifiant service : 77036

Vos contacts

Par messagerie sécurisée
dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr

Par téléphone
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

Sur place
auprès de votre centre des finances publiques
(horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact »)
SIP MONTEREAU-FAULT-YONNE
SAID MONTEREAU-MORET
10 RUE ETIENNE THIBAULT
77875 MONTEREAU CEDEX

Somme qui vous est remboursée

28,00 €

Vous n'avez rien à payer au titre des revenus de 2021.

**Vous serez remboursé par virement le 21/07/2022
sur le compte bancaire suivant :**

FR76 1870 6000 007X XXXX XXX5 123

Identifiant de la banque : AGRIFRPP887

Émetteur du virement :

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Revenu fiscal de référence :

20 409

Nombre de parts :

1,50

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

* (service gratuit + coût de l'appel)

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2022, de vos revenus 2021. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2021.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.

Déclarant 1 - Nom de naissance : RAKOTONJANAHARY

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
D				
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
1				1,50
Détail des revenus				Total
Salaires.....		Déclar. 1 22830		
Déduction 10% ou frais réels.....	- 2283			20547
Salaires, pensions, rentes nets.....	20547			
Revenu brut global.....				20547
CHARGES DEDUCTIBLES DU REVENU GLOBAL¹⁰				
Déductions diverses.....		Montant déclaré 138	Montant retenu 138	
Total des charges déduites¹¹.....				- 138
Revenu imposable.....				20409
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴				558
Décote.....				- 538
Impôt avant réductions d'impôt.....				20
REDUCTIONS D'IMPOT¹⁵				
Forfait scolarité : Nombre d'enfants.....	1	Montant déclaré 1	Montant retenu 1	
Montant de la réduction d'impôt.....				20
Dons aux œuvres.....	30	30	0	
Total des réductions d'impôt²⁰.....				- 20
Impôt total avant crédits d'impôt.....				0
CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS				
Cotisations syndicales.....		Montant déclaré 108	Montant retenu 108	
Montant du crédit d'impôt calculé.....				- 71
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				- 71
CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2021 :				
IMPOT SUR LE REVENU				
Impôt sur le revenu 2021 dû ⁵³ :				- 71
Avance perçue sur les réductions et crédits d'impôt :				+ 43

LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2024 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

Solde d'impôt sur les revenus 2021 :..... - 28

COMPTE TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLARES, LE MONTANT QUI VOUS SERA REMBOURSE (voir notice) EST DE 28

CE REMBOURSEMENT EST AUTOMATIQUE, VOUS N'AVEZ AUCUNE DEMARCHE A FAIRE.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Revenu fiscal de référence ²⁵..... 20409

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2022, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2023 est de :

	Déclar. 1	Enfant(1)
Plafond total de 2020.....	16062	16062
Plafond non utilisé pour les revenus de 2019.....	3973	3973
Plafond non utilisé pour les revenus de 2020.....	+ 4052	+ 4052
Plafond non utilisé pour les revenus de 2021.....	+ 4114	+ 4114
Plafond calculé sur les revenus de 2021.....	+ 4114	+ 4114
Plafond pour les cotisations versées en 2022.....	= 16253	= 16253

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2022

Retrouvez l'ensemble de vos informations et vos éventuelles options sur impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ou en appelant le 0809 401 401